L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 24 NOVEMBRE 1866. Entre les rues Bienville et Conti.

DUPOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS: SAMEDI MATIN, 24 NOVEMBRE.

AGENCE DE L'*ABEILLE*.
M. JUST COMES, domicilié à Donaldsonville, est notre agent pour toutes les Paroisses riveraines du Mississippi, de la Nlle-Orléans à Bâton-Rouge.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en dernier, voir à la page anglaise.

LE FEUILLETON.
L'abondance des annonces nous force de transporter le feuilleton à la 3e page.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le shérif,—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, la moitié indivise de la goélette AUGUSTA, ensemble avec ses agrès, ses meubles, &c.—Ainsi, à son entrepôt, à 4 heures et demie P. M., No. 23, rue Jefferson, un lot de meubles et d'effets.

Par Palfrey & Hill,—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une propriété de prêt en coin des rues Constance et Prytanée, Quatrième District, avec une jolie résidence de famille.

Par Walton & Doslonde,—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, la RESIDENCE BRINGIER, sur la rue Carondelet, entre les rues Magnolias et Terpsichore, une maison dans le CRESCENT ROW, à côté du Restaurant de Victor, sur la rue du Canal, entre les rues Dauphine et Bourgogne. Soixante-quinze terrains modérés et non-modérés dans le Premier, le Second et le Troisième District.

Par C. E. Girardey & Co.,—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, une belle résidence, No 114, rue Dauphine, entre les rues Dauphine et Bourgogne. Soixante-quinze terrains modérés et non-modérés dans le Premier, le Second et le Troisième District.

Par C. E. Girardey & Co.,—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, une belle résidence, No 114, rue Dauphine, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Par Forstall & Spear,—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, grande vente sans limites, d'actions de banques et de scrips d'assurance.

Par G. de Ferriol,—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un terrain dans le Troisième District, avec une petite maison. Un terrain de prêt dans la rue de l'Hôpital, entre Royale et Chartres.—Trois magasins de prêt, en briques et à trois étages, dans la rue Dauphine, entre les rues Levée et Chartres, dans le voisinage immédiat du marché aux viandes et du marché aux légumes—excellents emplacements pour restaurateurs, marchands de groceries et marchands de glace.—Également: une belle maison, divisée en deux corps de logis, Nos 131 et 133 de la rue Trémé, entre les rues Dauphine et St-Philippe, dans la partie la plus fashionable du faubourg Tremé.

Par McCormick & Co.,—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, deux lots de terre situés dans le Premier District, dans l'île Delord, par les rues Derbigny, Baronne, Lafayette et Girod, faisant l'un face à la rue Dryades, et l'autre à l'encoignure Dryades et Lafayette.

Par A. Bouligny,—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une belle propriété sur le Tchefuncte et à Madisonville, provenant de la succession de James F. V. De Gray.—Aussi, sept beaux terrains situés dans la rue Orange, entre les rues Annunciation et Pacanliers.

Par Hoffman & Marks,—à leur salle d'encan, vente spéciale et sans réserve, de 200 caisses de bottes, souliers et brodequins, le plus grand stock offert cette saison.

Et au No. 38 de la rue de Chartres, peaux de vaches françaises, élastiques, sans réserve.

Par Vincent & Co.,—au No. 16 de la rue de Chartres chapeaux des dernières guaires, bottes, souliers, brodequins, balmorals.

Par Montgomery & Brou,—à leurs salles d'encan, un assortiment général de meubles, tapis, glaces, articles de batterie de cuisine, &c.—Et aux écuries de P. Linder rue Gravier, beaux chevaux, mulets, voches laitières buggies, wagons et harnais.

Et au No. 89 de la rue de Camp, chaises.

Par Tourne & Nemburger,—à leur magasin d'encan, continuation de la vente de cigares de la Havane et de Pays.

Par E. Roger & Co.,—à leurs salles d'encan, marchandises sèches, linge fait, chemises, chapeaux et sacs de voyage.

Par H. Turpin,—à son magasin d'encan, champagne blanc vins de Bordeaux en barriques, liqueurs, sherry, porto, madère, vermouth, bulles, &c.—Aussi, rue Milan de la Havane, légèrement endommagé, et tabac de la Havane, également endommagé.

Par D. E. Murphy,—à son magasin d'encan, vins, liqueurs, absinthe, peppermint, amers, étirage et pâle ale de Indes. De plus, à midi, aux Nos. 77 et 79, rue Poydras des cordes d'emballage, aux Nos. 27 et 29, même rue, des jambons.

Et au No. 47 de la rue des Magasins, cordes de bois.

Par O. Valeton,—au No. 42 de la rue Tchoupitoulas jambons, sacs, ris.

Par J. B. Cronat,—coin Chartres et St-Louis, marchandise sèches, couvertures, meubles.

Par John C. Bichon,—au No. 38 de la rue Bienville bottes, souliers, brodequins, marchandises sèches, bâtiment, &c., dans l'encan.

Par J. P. Boisson,—aux Nos. 49 & 51 de la rue Orleans, jambons, papier enveloppe, champagne, &c.

☞ Abonnez vos souscriptions chez M. Ernest Turpin, 83 Vieille Levée.

ATTENTION ! !
☞ Le Shérif d'Orléans procédera aujourd'hui, aux ventes ci-après, savoir:
A midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, la moitié indivise de la goélette "Augusta," ses agrès, meubles, &c.
Et à 4 heures et demie P. M., à son entrepôt rue Jefferson No 23, un lot de meubles, &c. Voir aux annonces.

Vente de propriétés à Pencan.—Nous appelons l'attention du public sur la grande vente d'immeubles que MM. Walton & Doslonde doivent faire à l'encan de jour. Ces immeubles se composent de la résidence Bringier, située entre les rues Mélpomène et Terpsichore rue Sud des plus belles sections du Premier District, et d'une maison dans le "Crescent Row," rue du Canal entre les rues Dauphine et Bourgogne. La situation de cette propriété, en indique à elle seule la valeur. Elle vaudrait plus encore dans un avenir rapproché si une spéculation dans ce quartier ne peut manquer de donner un gros bénéfice.

MM. Walton & Doslonde vendront, en outre, 78 terrains modérés et non modérés, dans les 1er, 2d et 3me Districts de la ville. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que, depuis la baisse des matériaux, les ouvrages ne sont fort re-hochés, les constructions étant devenues comparativement faciles. Attention donc à cette vente!

☞ L'attention du commerce est appelée sur les vins, les l'encan qui devront avoir lieu à l'ancien HÔTEL DU 10 1/2 heures, au magasin No. 29, rue Vieille-Levée, par Bernard Turpin.

1o—Huit belles bières de la Havane en feuilles, par ordre et sous l'inspection des gardiens du Port.
2o—Soere blanc en colonne SANS LIMITE, thé et champagne, pour clôre des consignations. Vins rouges en barriques, vermouth, porto, madère, sherry, vinaigre en barils, crème de tartre, moutarde, &c, &c.
Voyez les avis dans nos colonnes.

☞ M. D. E. MORPHY, encanteur, vend 225 rouleaux de corde, AUJOURDHUI, à midi, au No 77 de la rue Poydras.

Vente de peaux à Pencan.—Aujourd'hui midi, il sera vendu, par Hoffman & Marks à leur salle d'encan de la rue de Chartres No 38, cinquante douzaines de fines peaux de vaches, françaises, ainsi que de belles élastiques de soin. La vente se fera sans réserve au comptant, et sera précédée d'une immense vente de chaussures, qui commencera à 10 heures.

Succession de James Devers.
☞ MM. McCormick & Co. vendront, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, aujourd'hui, à midi, pour le compte de la susdite succession—Deux terrains de prêt, situés dans le Premier District, dans l'îlot compris entre les rues Dryades, Baronne, Lafayette et Girod.

☞ Voir l'annonce.

Avis aux Capitalistes.
☞ MM. GIRARDEY & Cie, Encanteurs, nous prient d'appeler l'attention des capitalistes sur la vente de l'habitation JACQUES TELESPHORE ROMAN, qui aura lieu le mardi, 13 décembre prochain, à la Bourse des Encanteurs en cette ville.
Cette habitation est située à St-Jacques, à 32 milles de la Nouvelle-Orléans. Elle est située en nouvelle Les terres, presque vierges, sont d'une grande fécondité. La maison principale, avec ses magnifiques dépendances et la superbe allée de chênes verts qui y conduit, est l'un des plus beaux chêneraies de la Louisiane.
La vente est positive et irrévocable, les héritiers ayant résolu d'opérer un partage. Les termes sont longs et avantageux. C'est donc une magnifique occasion offerte à ceux qui cherchent, que nous croyons à l'avis de MM Girardey & Cie pour plus de détails.
24 nov—3 j v. o. 1

HISTOIRE DE LA LOUISIANE.—Nous avons reçu de l'honorable Ch. Gayarré un exemplaire d'une Histoire de la Louisiane, depuis la cession de ce pays aux Etats-Unis, jusqu'à l'ordonnance de sécession. Cette histoire, écrite en anglais, comprend près de 700 pages, et renferme bien des événements intéressants et dont la plupart ne sont accomptés sous les yeux de l'auteur. Nous nous proposons de la lire attentivement et d'y consacrer une notice spéciale, comme le méritent l'importance du sujet traité et le talent de l'auteur.

☞ M. Charles Bienvenu annonce qu'il vient de reprendre sa profession d'avocat et qu'il a établi son cabinet rue Royale No 86. M. Bienvenu a toujours compté au barreau une place honorable par la manière dont il a au exercer son ministère et par l'intégrité de son caractère. Ses clients apprendront avec plaisir sa rentrée au barreau.

SOCIÉTÉ IBÉRIENNE.—C'est la Société Ibérienne et non la Société Portugaise, comme nous l'avons dit par inadvertance, qui doit célébrer le 25 de ce mois son 3le anniversaire et faire bénir une nouvelle bannière.

CHARBON.—MM. W. G. Coyle & Co, vendent de l'excellent charbon de Pittsburg à CINQ piastres le baril, ainsi que de l'Anthracite et du Cannel anglais, au plus bas prix du marché. Tout ordre sera exécuté promptement et sans frais pour l'acheteur. Voyez l'annonce.

DIFFICULTÉ ET COUP DE POIGNARD.—Dans une difficulté qui s'est élevée, jeudi, entre James Ryan et Hugh Finnigan, rue de la Nouvelle-Levée, le premier a dangereusement blessé d'un coup de poignard son antagoniste; Ryan a été arrêté et le blessé a été transporté à l'Hôpital.

Inondations et Crevasses.

Nous publions plus loin une analyse du rapport présenté par le ministre de l'agriculture en France sur les dernières inondations. Cette question intéresse trop les habitants de la vallée du Mississippi pour que nous ne suivions pas attentivement les études auxquelles on se livre de l'autre côté de l'Atlantique pour trouver les moyens de remédier au danger des crues périodiques. Il y a certainement des différences notables dans les conditions géographiques des deux pays, et les moyens qui pourraient convenir aux bassins de la Loire ou du Rhône peuvent être insuffisants pour régler le cours du Mississippi. En France, les grandes crues se surviennent qu'accidentellement, une fois en dix ans, tandis que la Louisiane, dont le sol est toujours au dessous du niveau des eaux du fleuve, a besoin d'une protection constante contre leur débordement et voit se renouveler deux fois par an le danger des crevasses. Mais, malgré la différence des situations, il ne peut qu'il y ait analogie dans les moyens à employer.

Nous avons été frappé, en lisant le rapport du ministre français, de la direction donnée aux études que font en ce moment les ingénieurs. L'expérience a prouvé que l'exhaussement des digues ne fait qu'accroître le danger, en cas de rupture, en augmentant la hauteur des eaux. On a donc chargé les hommes de l'art de rechercher s'il ne serait pas possible, par un système de retenues temporaires ou réservoirs, de ramener le débit des fleuves au volume que peut contenir leur lit endigué. C'est la solution que l'empereur avait indiquée en 1856.

Le problème, quand il s'agit d'un volume d'eaux aussi considérable que celui du Mississippi, peut paraître au premier abord insurmontable. Cependant, sans avoir la prétention d'en indiquer la solution pratique et scientifique, nous croyons pouvoir avancer que la nature elle-même s'est chargée de nous en fournir la donnée principale. Si de simples réservoirs peuvent suffire pour régler le cours des eaux de la Seine, il faut des lacs ou des espèces de mers intérieures pour recevoir le trop plein du Mississippi et de ses affluents. Or, ces lacs existent déjà et il ne serait peut-être pas impossible de les endiguer et de les utiliser pour l'objet que nous indiquons. Ce n'est pas en Louisiane qu'il faut songer à maîtriser les eaux qui proviennent du Missouri, de la Rivière Rouge et de l'Ohio; mais si, en un certain point du cours de ces rivières, on établissait un lac artificiel, on pourrait peut-être y retenir les eaux, aux époques des crues, et en les laissant ensuite écouler graduellement, faciliter et régulariser la navigation de ces rivières.

Il y aurait à faire un travail grandiose et gigantesque, sembable à celui que fit exécuter Mœris en Egypte lorsqu'il fit creuser, à dix milles du Nil, dans l'Heptanomide, le lac qui porte son nom et qui n'avait pas moins de 150 lieues de tour. Mais, que seraient les dépenses de ces travaux comparées aux pertes annuelles qu'occasionnent les inondations et les temps d'arrêt périodiques dans la navigation produits par les basses eaux.

Ce n'est pas un seul Etat qui peut se charger l'entreprendre des travaux aussi dispendieux et qui exigent d'ailleurs une direction unique. Mais puisque le gouvernement central ne fait rien pour sauvegarder les grands intérêts qui se rattachent à la navigation du Mississippi et à ses affluents, une solution pourrait avoir lieu entre les nombreux Etats de cette immense vallée qui ne le cède pas en richesse à l'ancienne vallée du Nil; et la question pourrait être soumise à des hommes de science compétents pour la résoudre.

Dans notre Etat, la navigation de la rivière Rouge offre un champ d'études intéressant pour nos ingénieurs, et la Législature devrait allouer une certaine somme pour l'examen scientifique de la question des crues semi-annuelles en ce qui concerne cet affluent. Mais il est une autre sœu du problème toute spéciale à la Louisiane.

Il est évident que le système des Levées ne fait qu'ajourner la solution de la difficulté, puisque le lit du fleuve s'exhaussant constamment. L'arrivera un moment où l'exhaussement des levées deviendra impossible. C'est là un mal auquel la retenue momentanée des eaux ne peut apporter de remède. Le seul moyen de maintenir l'équilibre de niveau entre le sol et le lit du fleuve est celui qu'a indiqué M. Thomassy dans le nombreux articles publiés dans les différents journaux de la ville. C'est le moyen des colmates usité en Hollande, et qui consiste à créer des inondations factices et partielles pour que le limon des eaux en se déposant exhausse et féconde les terres qui sont soumises à ce régime.

Il faudrait pour cela un système de levées complétement différent de celui que nous avons aujourd'hui, et qui permît d'inonder périodiquement et alternativement certaines régions de terres sans compromettre les intérêts des habitants. Nous ne voulons pas entrer ici dans le détail du système, détails qui sont consignés ailleurs. Mais nous tenons à faire ressortir la nécessité, dans l'intérêt de la prospérité à venir le tous les Etats de la vallée, de mettre à l'étude ces questions d'une importance si vitale.

En ce qui concerne le présent, il est clair qu'il faut secourir aux palliatifs ordinaires pour empêcher la rupture des digues lors de la prochaine crue du Mississippi. Ces palliatifs sont la réparation et la consolidation des vieilles levées et la construction de nouvelles levées dans certains endroits. Il faut de l'argent pour exécuter ces travaux. La Législature y a pourvu en autorisant l'émission d'un million de dollars d'obligations, portant huit pour cent d'intérêt par an, et remboursables au vingt ans. Ces obligations doivent être adjugées aux personnes qui auront envoyé des propositions à cet effet, avant le 12 décembre prochain, au gouverneur de l'Etat. Nous appelons l'attention de nos institutions financières et de nos capitalistes sur ce fait. Si les obligations ne sont pas vendues, il sera peut-être impossible d'exécuter les travaux nécessaires et le contre-coup des pertes que subira l'agriculture se fera de nouveau sentir sur notre place. Il y va de l'intérêt général que les contrats conclus pour la réparation des levées soient exécutés dans le plus bref délai.

Les Inondations en France.

RAPPORT A L'EMPEREUR.

M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics vient d'adresser à l'Empereur un long rapport sur la nouvelle inondation, qui, rappelant par sa violence et son intensité, la catastrophe de 1856, vient de ravager vingt départements, et de causer de graves dommages aux propriétés particulières et aux ouvrages publics.

Après avoir retracé le tableau sommaire de la marche et des effets déplorables de l'inondation, le ministre se montre heureux de constater que si les pertes individuelles, dont on ne peut encore constater le chiffre, sont considérables, comme on devait malheureusement s'y attendre, les accidents personnels ont été peu nombreux. Les populations des campagnes, prévenues à l'avance de l'approche du fléau par des avis télégraphiques émanés des autorités locales, ont pu échapper au danger et sauver souvent leur mobilier, leurs récoltes et leurs bestiaux.

Quant aux avaries éprouvées par les ouvrages dépendant de l'administration des travaux publics, telle que routes impériales, ponts, canaux, rivières, jetées, elles nécessiteront, d'après une évaluation provisoire des dépenses à faire pour leur réparation, une somme d'au moins 12 millions de francs.

Dès l'ouverture de la prochaine session, dit le ministre, j'aurai l'honneur de demander à Votre Majesté la présentation d'un projet de loi qui mettre à la disposition de l'administration les crédits extraordinaires dont elle a besoin pour réparer tant de désastres. Le Corps législatif ne manquera pas d'accueillir avec empressement les propositions qui lui seront soumises à ce sujet.

Mais le rétablissement des communications interrompues, la fermeture des brèches qui menaçaient la sécurité des propriétés riveraines, la réparation des ponts, des canaux, ne pouvaient compromettre le bien-être du pays. Ainsi, dès que l'état des eaux l'a permis, des chantiers ont été organisés afin de pourvoir à ces nécessités urgentes, et des crédits provisoirement empruntés à d'autres services ont mis l'administration à même d'accomplir cet impérieux devoir.

Le rapport présente ensuite des rapprochements remplis d'intérêt entre les crues de la dernière crue et celle de la crue de 1856. Celui-ci fut évidemment plus désastreux. Quarante-et-un départements avaient été frappés en 1856; 20 seulement le sont cette fois que deux vingt départements. Dans les bassins du Rhône, de la Garonne et de la Loire, l'inondation n'a exercé ses ravages que dans les bassins secondaires: le bassin de la Loire a seul été atteint dans toute son étendue. Enfin, les dommages éprouvés en 1856 à la charge de l'administration avaient été gé que dépensé d'environ 26 millions.

Si, cette année, les ravages causés par l'inondation n'ont pas été plus grands, c'est que les nouveaux ouvrages exécutés depuis dix ans, et qui servent leur point de départ dans le programme que traçait la lettre impériale du 19 juillet 1856, ont eu, dans ces tristes et dernières circonstances une influence qui ne saurait être méconnue.

Les études indiquées par l'empereur amendement la loi du 28 mai 1858, relative à la défense des villes contre les inondations.

Cette mesure, lisons-nous dans le rapport, accueilli par le pays avec une vive satisfaction, a reçu une exécution à peu près complète. Il ne reste plus à terminer que quelques travaux peu importants, et les bienfaits de la loi, au lieu de s'appliquer, suivant les premières prévisions, à trente-cinq villes seulement, s'étendent à cinquante centres de population, sans augmenter bien sensible dans le chiffre des dépenses. Je puis donc constater que, sur ce point, les vœux exprimés dans la lettre impériale du 19 juillet 1856 ont été complétement remplis; car il n'est pas nécessaire de faire remarquer que parmi les villes protégées figurent en première ligne celles qui ont été signalées par Votre Majesté.

Nous regrettons de ne pouvoir entrer, en suivant le rapport de M le ministre, dans le détail des travaux qui ont été entrepris pour améliorer la situation de nos bassins principaux. Malheureusement, l'administration n'a pu toujours, avec les faibles ressources dont elle dispose, mener à fin des ouvrages qui ne peuvent cependant être efficaces qu'à la condition d'être complétement et promptement achevés.

A côté, nous, les études se poursuivent. Elles ont pour but principal de rendre aux fleuves et aux rivières leur lit, en leur donnant des nouvelles obstacles par un nouvel exhaussement des digues, qui ne serait qu'accroître le danger, en cas de rupture, en augmentant la hauteur des eaux, il ne serait pas possible, par un système de retenues temporaires ou réservoirs, de ramener le débit des fleuves au volume que peut contenir leur lit endigué. Cette solution désirable serait précisément celle que l'empereur indiquait en 1856, dans la lettre que nous avons rappelée.

Nous ne pouvons que souhaiter que des ressources spéciales, mises à la disposition du ministère des travaux publics permettent à l'administration, sinon de conjurer entièrement le fléau des inondations, du moins d'en atténuer de plus en plus les redoutables conséquences.

En terminant cette trop courte analyse du rapport de M. Béhic, nous sommes heureux de nous associer à l'hommage mérité qu'il s'empresse de rendre au zèle éclairé, au courage, au dévouement qui ont été déployés partout et par tous dans ces cruelles circonstances. « Chacun a fait son devoir, dit le ministre, et souvent plus que son devoir, a été l'inondation de 1856 a mis de nouveau en lumière ces sentiments de généreuse sympathie dont tous les cœurs, dans notre noble pays, sont animés en présence de malheure publics, et dont l'empereur donne de si haut l'exemple. —(*Patrie*)

THÉATRE DE L'OPÉRA. — Bien que la salle ne fût pas, hier, aussi bien garnie qu'elle eût dû l'être pour la circonstance, le charmant opéra d'Auber a obtenu un succès de bon aloi, car il a été très bien joué et chanté. Mademoiselle Cambon nous a montré une nouvelle face de son talent si souple et si varié. La Marguerite de *Faust*, l'Elvire de *l'Africaine*, l'Adalgise de *Norma*, nous a charmée hier soir sous les traits de Zerline par l'animation de son jeu non moins que par la légèreté de ses roulades. Elle a fort bien chanté son air de Fra Diavolo et toute la scène du second acte, et elle a excité avec beaucoup de justesse et de facilité plusieurs jolis traits. On voit qu'à une heureuse organisation musicale et à une remarquable intelligence scénique, cette jeune cantatrice joint l'étude et le travail; car dans les rôles si divers qu'elle a chantés nous avons remarqué des progrès réels depuis la dernière saison.

M. Irfre est plutôt un témoin de grand opéra que d'opéra comique, mais il a néanmoins fort bien chanté ses divers morceaux. Ardavani, bien qu'il n'ait pas trop le physique de l'emploi pour le rôle de sailord, a racheté ce défaut de physionomie par son chant correct et bien phrasé. Coletti, dans le rôle de Giacomo, a si bien chanté et mimé sa parodie de la scène de coquetterie de Zerline que le public la lui a fait bisser.

Madame Patti-Strakosch, transformée en blonde anglaise, était toujours la femme gracieuse qui porte bien tous les costumes, et la cantatrice habile qui plaît au public. Elle nous fera sans aucun ce soir dans le *Barbier de Séville*. Elle a choisi pour la leçon de musique deux ballades anglaises *Katlen Mavourneen*, et *Wéllin a mile of Edinboro*. Le rôle de Figaro sera, croyons-nous, bien rendu par le baryton Ardavani. Ferrani chantera le rôle d'Almaviva, et Coletti celui de Bartholo. C'est la dernière soirée que donnera la troupe italienne qui part immédiatement après pour Memphis, et nous pensons que la salle sera bien remplie.

Dimanche, la troupe de M. Albaiza donne le grand drame de Bouchardy, *Le Sonneur de St-Paul*. Madame Lacroix n'aura pas moins de succès dans le rôle de Lady Clary, rôle qu'elle a joué à Paris, qu'elle n'en a eu dimanche dernier dans la *Mendiante*. Elle sera d'ailleurs secondée admirablement par MM. Gravier, Lacroix, P. Albaiza, Roche, Sage, &c.

GRAND CONCERT.— Lundi soir, 26 novembre, un grand Concert vocal sera donné, sous les auspices des Jeunes Gens de l'Association Chrétienne, dans la salle du Nouvel Opéra, rue Bourbon. On y entendra Mme Fleury Urban, Mme H. E. Sawyer, M. Vanden Gucht, fameux joueur de flûte, et plusieurs amateurs distingués. Le programme est composé de manière à exciter vivement l'intérêt. On y chantera des airs d'Adam, des cavatines de Mercadante, de Donizetti, des ballades anglaises, des romances de Verdi, des solos de Rossini, et l'on y exécutera des duos de Flotow, de Donizetti et de Mercadante. C'est là un concert vocal dans toute l'extension du mot, et nous sommes fort obligés de l'attention qu'on a eue de nous adresser des billets.

BAL DE CHARITÉ.—Nous sommes à la charité en ce moment et nous applaudissons au zèle ardent qui nous y pousse. Plus la guerre a causé d'infortunes, plus nous devons faire d'efforts pour les soulager; et il n'est pas rare de voir, c'est pour nous tous une obligation. Ainsi l'a compris la compagnie des *Vigilants No 3*. Cette compagnie de pompiers toujours une des premières à marcher quand il s'agit de disputer nos biens aux flammes destructrices, est aussi une des premières à agir quand il faut faire quelque chose de profitable à la charité publique. C'est dans ce but louable que la compagnie des *Vigilants No 3* donnera, ce soir, un grand bal au bénéfice du fonds consacré par elle à des actes de bienfaisance. Annoncer le but c'est assurer le succès de la soirée.

Le comité d'invitation et de direction se compose d'hommes connus et fort estimés dans notre communauté et l'on peut être sûr que rien ne sera épargné par eux pour donner au bal de ce soir tout l'éclat possible. On peut se procurer des billets au bureau de l'association de charité des pompiers, rue de la Banque No. 10 ou rue d'Iravier No. 194. Le bal aura lieu au Mechanic's Institute.

BARBECUE ET DANSE.—Le lendemain de la clôture de la Foire, mercredi prochain, le général Cilba, E. Sarelas, de l'hôtel St. James, donnera aux Fair Grounds, pour le bénéfice de l'hôpital du Sud, un Grand Barbecue qui sera suivi de danses. La musique sera riche d'instruments; des courses libres de chevaux auront lieu en même temps et des prix convenables seront offerts à ceux qui voudront concourir. Cette fête paraît devoir être le digne couronnement de la foire, et ne peut manquer d'attirer beaucoup de monde. On trouvera dans une annonce, publiée aujourd'hui, l'indication des endroits où l'on pourra se procurer des billets d'entrée.

FUNÉRAILLES DE L'ABBÉ ROUSSELON.—Les obsèques de M. l'abbé Rousselon, vicaire général de l'Archevêché, qui a succombé à la New-York aux suites d'une chute qu'il avait malheureusement faite à bord du steamer sur lequel il revenait d'Europe, ont eu lieu hier. Le corps avait été déposé dans l'église de l'Archevêché. A neuf heures, après le chant de l'invitatoire du premier nocturne de l'office des morts, Mgr. l'Archevêque a célébré pontificalement la messe en présence du corps. M. l'abbé Perché a rappelé en quelques mots les vertus du vénérable prêtre que pleure toute notre population catholique, qui se prosterne à cette douloureuse cérémonie.

Le corps est resté exposé pendant la journée, et à trois heures et demie, le clergé a chanté le second et le troisième nocturne et les Laudes; puis la dépouille mortelle du défunt a été transportée au cimetière St-Louis, où l'inhumation a eu lieu en présence d'un grand concours de fidèles, dans la tombe désignée par M. Rousselon lui-même.

M. Rousselon était un digne ministre de l'évangile, aimé et estimé de tous ceux qui le connaissaient. Il sera universellement regretté. Nous confrère, le *Propagateur Catholique* lui consacre une notice nécrologique dont nous extrayons les passages suivants:

Pendant les trente années qu'il a passées à la Nouvelle-Orléans, revêtu du titre de vicaire général, jouissant de la confiance des deux prélats qui, pendant ce laps de temps ont gouverné le diocèse, chargé lui-même de l'administration du diocèse à deux reprises différentes, il avait conquis l'estime et le attachement de tous ses confrères, le respect et la vénération de tous les fidèles.

Tout le monde pouvait voir et admirait, en effet, ses vertus sacerdotales, cet esprit de foi qu'il portait dans l'accomplissement des devoirs de son ministère sacré, son désintéressement, qui était proverbial, sa charité qui ne tarissait point, sa bienveillance qui le rendait accessible aux plus pauvres, ce dévouement infatigable qui le rendait le serviteur de tous.

Nous empruntons au *Propagateur* la notice suivante:

Messieurs les curés de la ville voulant donner un témoignage de leur respect pour la mémoire de M. Rousselon, qui décédé qu'un service funèbre solennel pour lui dans chacune des églises suivantes:

Lundi, 26 novembre, à huit heures, à la Cathédrale.

Mardi, 27 novembre, à huit heures, à Ste-Anne.

Mercredi, 28 novembre, à huit heures, à St-Augustin.

Jeudi, 29 novembre, à huit heures, à Ste-Rose.

Samedi, 1er décembre, à huit heures, à l'Annonciation.

Le clergé et les fidèles sont invités à y assister.

☞ La lettre suivante de l'amiral Raphael Semmes au surintendant du séminaire de l'Etat de la Louisiane, annonce qu'il accepte positivement la chaire de professeur de philosophie morale dans cette institution:

Mobile (Ala.), 21 novembre 1866.

Mon cher Monsieur, — J'ai reçu votre lettre du 17 courant. J'avais antérieurement répondu à votre télégramme de même date, et je vous ai déjà adressé une lettre à Alexandrie. Je vous écris maintenant par l'intermédiaire de M. Swarbrick, selon votre recommandation. J'accepte la chaire qui m'est offerte par le comité exécutif, et je me rendrai à Alexandrie pour y exercer les devoirs de ma place à partir du 1er janvier prochain. Je suis très respectueusement, votre, etc.

R. SEMMES.

D. F. BOYD, Surintendant.

A Monsieur L. Bussey, grocer, rue Tchoupitoulas, No 94.

Monsieur,

Pour éviter tout malentendu dans la manière commerciale et sauvegarder mon honneur, j'offre publiquement avec cet indignement volé, par une main inconnue, de mon portefeuille contenant 1126 piastres, vous apportaient et cela devant mon arrêt au comptoir de la Banque d'Amérique, mercredi dernier. Je tiens à remercier l'offre déjà faite par l'moi de vive voix, de combler par un labeur de deux années, à raison de 50 piastres par mois, (sans toucher le salaire) la perte que j'ai pu causer à vos intérêts.

Agréez, Monsieur, mes salutations.

24 nov JULIEN AEDAT.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Nouvelles de l'Arkansas.

Dispositions de la Chambre des Représentants.

Le secrétaire McCulloch et la baisse de l'or

L'innocence du secrétaire du Trésor sur ce point.

Commissions pour l'indemnité sur les coutumes.

NOUVELLES D'EUROPE—FAILLITE A LONDRES.

Relations de l'Angleterre avec les Etats-Unis.

Situation critique entre les deux puissances.

Retour probable de Maximilien en Europe.

Londres, 22, P. M. — Une correspondance parisienne du *Post* de Londres dit que les relations entre l'Angleterre et les Etats-Unis seront bientôt dans un état critique.

Consolidés 90; 5-20, 71 1/4.

Liverpool, 22, P. M.—Le coton a été actif aujourd'hui; ventes, 16,000 balles; middling uplands, ferme à 14 d.

Londres, vendredi, 23, à midi—Une goélette a été mise aujourd'hui, à Cork, par les autorités du gouvernement qui soupçonnaient qu'elle avait des armes à bord.

Dargan, contracteur irlandais, a suspendu ses paiements. Son passif est porté à un million de livres sterling, mais son actif est considéré comme bon.

Paris, vendredi, 23, midi—La *France* admet dans son article que le départ de Maximilien du Mexique aura probablement lieu d'un moment à l'autre, et toutefois cela n'a pas déjà eu lieu.

Le *Temps* dit que les Français quitteront le Mexique promptement et tous ensemble.

Le *Moniteur* garde le silence sur la question mexicaine.

Liverpool, vendredi, 23, midi—Pendant la semaine, le coton a été assez ferme à 14 d. pour le middling Uplands.

Les transactions n'ont pas été lourdes et les ventes de la semaine ne s'élèvent pas à plus de 66,000 balles. Aujourd'hui le marché montre quelque amélioration et les prix ont une tendance à la hausse. Les Middling Uplands sont cotés ce matin à 14 1/8, et les ventes d'aujourd'hui promettent d'atteindre 15,000 balles.

Les céréales continuent à baisser et le marché aujourd'hui est encore plus ferme. Le maïs est coté ce matin à 40s.

Londres, 23, midi—Consolidés 90 1/4; 5-20, 70 3/4.

Memphis, 23—Une dépêche de Little Rock à l'*Avalanche* dit que la Chambre a passé une résolution chargeant le comité sur les relations fédérales de présenter au Congrès un mémoire où seront exposées l'esprit et les dispositions des citoyens de l'Arkansas, leur désir de restauration de l'Union et leur volonté de concourir dans toutes les mesures propres à assurer ces résultats, pourvu que ces mesures soient conformes à l'honneur et à la dignité de l'Etat. La résolution de rejeter l'amendement constitutionnel a été référée une seconde fois au comité et les résolutions fédérales par un vote de 67 contre 7.

Memphis, 23—L'assemblée générale continue à exciter l'intérêt. La question de l'éducation des Appaches spécialement ceux qui désirent se préparer pour l'université, a été examinée aujourd'hui et les vues les plus libérales et les plus élevées ont été exprimées sur ce sujet.

Washington, 23.—Le secrétaire du Trésor a dit dans une conversation aujourd'hui que l'état de trouble où se trouve le marché monétaire de New-York, n'était la conséquence d'aucune mesure prise par lui relativement aux finances.

Montréal, 23.— Des dépêches reçues d'Angleterre par le gouverneur général, disent que 1,000 canons ont été achetés par les Etats Unis rend nécessaire une augmentation de vigilance de la part des autorités canadiennes.

Baltimore, 23.— Le secrétaire Stanton a nommé le colonel W. Stewart, W. Flynn, de Washington, et A. Miller du comté de Cecil, commissaires, pour les indemnités à donner aux loyaux propriétaires d'esclaves du Maryland dont les esclaves ont été enrôlés pendant la guerre. La commission agira en vertu d'un acte passé par le Congrès à la dernière session.

New York, 23 au soir.—5-20, 1[8]; de '64, 105 3/4; 10-40, 99 5/8; 7.30, premières séries, 105; secondes séries, 101 1/4; troisièmes séries, 104 1/4. Coton, incertain, ventes, 1700 balles à 33 1/2 à 35 1/2. Provisions inactives, avec tendance à la baisse.

Mobile, 23—Ventes de coton aujourd'hui 1250 balles. Middling à 31 et 32; ventes pendant la semaine 5600 balles; reçu pendant la semaine 1993 contre 9866 la semaine précédente. Exportation 9168. Stock dans le port 47,174, non vendues 37,000.

Washington, 23—John A. Henderson a été nommé aujourd'hui commissaire du revenu de l'intérieur, poste vacant depuis le départ de Delano.

Les employés de divers bureaux appartenant au département de la guerre ont eu un meeting ce soir dans le but d'adopter des mesures tendant à l'augmentation de leurs salaires. Les employés des autres départements prennent de semblables mesures.

Le Président a nommé Jos. Severns, surveyor du port de Philadelphie et en remplacement de Wright'hall caution pour, entrer immédiatement en fonctions.

Louisville, 23.—Tabac, vente 70 boucauts, à une légère baisse. Farine $9 25 à $9 50. Viande mais 90 c. Nouveau 55 c. Avoine 52 c. Nouveau pore $22. Bacon épaules 14 c. Côtés 15 c. Nouvelle graisse en tierces 12 1/2 c. Cotton, middling, ferme à 31 1/2. Cochons $6 75.

Cincinnati, 23.—Farine languissante mais non en baisse, superfine à $10 et $10 75. Maïs sans changement. Cochons inactifs à $7 60 à $7 75, reçu 3,500. Viande nouvelle inactive à 6 1/4, 6 1/2 à 10 1/2 de Saindoux inactif. Les détenteurs demandent 12 1/2. Pore languissant à $21, Bacon 13 3/4. Middling coton 32 c. Groceries inactives et nominales. Or 138.

Paris du Sud-Ouest, 23.— Le vapeur Mariposa a gagné la mer à 3 P. M., hier. La barque Emma est montée à 5 P. M. Le schooner Caballo Marino, en six jours de Tampico, avec une cargaison de fruits, est monté hier soir.

Passe du Sud-Ouest, 23 — Le navire anglais Emily, en 46 jours de Rio, sur lest, est monté à midi. Le steamer Hudson, de la Passe Sabine, est monté à 1.30 P. M.

Le vapeur Crescent City, de Liverpool a traversé la barre à 4 P. M.

Vicksburg, 23—Décès, le vapeur Lady Franklin, hier soir, le Lee à 8 P. M.; et monté, l'Argosy et l'Olive Branch à 7 P. M. Le fleuve grossit.

Autres Dépêches.

Washington, 23 nov.—L'amiral French Fort rest, autrefois de la